



## **Déclaration du Bénin pour la région africaine**

**72<sup>ème</sup> session du comité régional de l’OMS pour l’Afrique**

*Lomé le 23 août 2022*

**Point 7 : PEN-PLUS** : Une stratégie régionale pour s’attaquer aux maladies non transmissibles graves au niveau des établissements de santé d’orientation-recours de premier niveau

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice Régionale,  
Mesdames, messieurs les chefs de délégations,  
Distingués délégués,  
Mesdames et messieurs,

Le Bénin a l’honneur de prononcer la présente déclaration sur la stratégie régionale Pen-Plus pour la lutte contre les Maladies Non Transmissibles graves dans les formations sanitaires du premier niveau de référence.

**Monsieur le Président,**

1. Le Bénin félicite le Secrétariat de l’OMS Afro pour la qualité du rapport sur la stratégie régionale PEN-PLUS de lutte contre les Maladies Non Transmissibles graves dans les formations sanitaires de premier niveau de référence.
2. Le Bénin a examiné avec intérêt ce projet de stratégie PEN-PLUS et note la qualité de l’analyse de la situation qui relève une nette hausse de la mortalité due aux Maladies Non Transmissibles dans notre région. Au Bénin, l’ampleur des MNT est similaire au regard des résultats des enquêtes STEPS. En effet, l’hypertension artérielle touche au moins un adulte sur 4. Entre 2008 et 2015, la prévalence de l’hypercholestérolémie s’est multipliée par 10 et celle de

- l'hyperglycémie à jeun par 5. De plus, plus de 67% des sujets hypertendus et 97 % des diabétiques s'ignorent et ne découvrent leur maladie qu'à l'occasion d'une complication grave et irréversible.
3. Le Bénin s'est engagé dans la lutte contre les MNT et salue donc l'adaptation des objectifs de la stratégie PEN-PLUS à l'atteinte de la cible 4 de l'ODD3, la pertinence des principes directeurs ainsi que des interventions prioritaires proposées.
  4. Selon le rapport présenté, seulement 21 pays de la région africaine de l'OMS sur 47 ont mis en œuvre le WHOPEN. Or, la couverture intégrale des territoires par la stratégie WHOPEN est un élément essentiel pour minimiser la prévalence des Maladies Non Transmissibles compliquées et devrait précéder la mise en œuvre de la stratégie PEN-PLUS.
  5. La stratégie PEN-PLUS doit donc s'inscrire résolument comme la continuité du WHOPEN par le renforcement préalable des soins de santé primaires pour minimiser la survenue des complications et leur identification précoce, afin de les orienter vers les centres de première référence où sera mis en œuvre le PEN-PLUS.
  6. Le Bénin met actuellement en œuvre le WHOPEN et vise une couverture intégrale d'ici la fin de l'année 2022. Le Bénin est également engagé dans la mise en œuvre de la stratégie PEN-PLUS et ce processus a démarré avec l'analyse de la situation et l'identification des gaps dans le cadre de l'initiative "NCDI Poverty Commission" soutenue par l'ONG Partner In Health (PIH).
  7. Le Bénin soutient donc l'adoption de la stratégie PEN-PLUS par le comité afin que notre région puisse s'attaquer résolument aux maladies non transmissibles graves au niveau des établissements de santé du premier niveau de référence.
  8. Le Bénin recommande toutefois de conditionner la mise en œuvre de la stratégie PEN-PLUS à la mise en œuvre du WHOPEN, et encourage l'OMS à effectuer une analyse de la situation de la mise en œuvre du WHOPEN sur le continent, identifier les gaps, renforcer la mobilisation des ressources pour la couverture universelle des soins des Maladies Non Transmissibles dans les formations périphériques dans notre région.

Je vous remercie de votre aimable attention.